

## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

MARDI 08 SEPTEMBRE 2015

L'an deux mille quinze,

Le huit septembre

Le Conseil Municipal de la commune de MARCILLY D'AZERGUES,

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur André DUMOULIN, Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 août 2015

PRÉSENTS : M. DUMOULIN André, Maire, M. BELET Georges, Mme GEFFROY Marie-Jeanne, Mme DEROBERT-MASURE Josette, M. BLANCHON Frédéric, Adjoints, M. CHEVEREAU Laurent, M. TISOPULOT Patrick, Mme GOUBEAU Ghislaine, Mme MATRAY Morgane, M. PAGANO François, M. CORNAGLIA Gérard, M. ALBORGHETTI Francis Mme DELATTRE QUENEY Delphine, Mme DE PARISOT DE BERNECOURT France.

ABSENTS : M. DE MEAUX Emmanuel

SECRÉTAIRE de SÉANCE : M. TISOPULOT Patrick

Nombre de Conseillers en Exercice : 15 - Présents : 14 - Votants : 14

Avant d'ouvrir la séance, Monsieur le Maire demande l'ajout de quatre dossiers à l'ordre du jour :

\* SYDER - PROPOSITION DE TRAVAUX A REALISER : remplacement luminaires type ballons fluorescents

\* Commission « MAPA » - Construction du groupe scolaire : réunion du 27/07/2015

\* Commission « MAPA/PROJET nouvelle ECOLE » - Construction du groupe scolaire : réunion du 26/08/2015

\* rubrique « autres » : travaux de voirie en cours

A l'unanimité, le conseil municipal donne son accord.

### A L'ORDRE DU JOUR

#### Adoption du Compte-rendu de Conseil Municipal du 07 juillet 2015

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte le compte-rendu du 07 juillet 2015.

#### SYDER - PROPOSITION DE TRAVAUX A REALISER : remplacement luminaires type ballons fluorescents

Monsieur Frédéric BLANCHON liste les travaux d'éclairage public à envisager en collaboration avec le SYDER :

1- Le remplacement en lieu et place de 37 luminaires type ballons fluorescents par des luminaires de marque ECLATEC modèle MURENA 70 W ;

2- La mise en conformité de 7 armoires de commande EP référencées AD, AE, AF, AG, AH, AN et BB ;

3- La fourniture et pose d'horloges astronomiques de type BHT 300.

Il précise qu'au vu de l'importance de ces travaux, ceux-ci pourront être programmés sur deux tranches : en 2015 pour le haut du village et en 2016 pour le bas.

Il indique avoir reçu une proposition de contribution financière estimée à 63 300 € TTC incluant à hauteur de 5.50% les frais de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre du SYDER, participation financière que la commune peut régler en une seule fois ou en 15 annuités.

Monsieur le Maire précise que ces lampadaires seront dotés d'ampoules à faible énergie et demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer sur l'engagement de ces travaux et sur le choix de modalité de leur financement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DONNE SON ACCORD pour la proposition de travaux listée ci-dessus ;
- PREND NOTE de la proposition de contribution financière communale estimée à TTC 63 300 € ;
- ACCEPTE cette participation fiscalisée en une seule fois ;
- CHARGE Monsieur le Maire de passer la commande auprès du SYDER.

### **AMENDES DE POLICE 2014 (délibération de régularisation)**

#### **Répartition du produit des amendes de police relatives à la circulation routière**

Monsieur le Maire rappelle que, courant 2014, la commune a proposé un dossier de demande de subvention auprès du Département, pour des travaux d'aménagement du carrefour de la RD16E et de la route des Chères plus précisément pour la réalisation d'une écluse associée à un plateau permettant la protection du passage piétons et la sécurisation du carrefour.

Aujourd'hui, ces travaux sont terminés excepté la signalisation définitive qui sera finalisée fin septembre. Il indique que le Conseil Départemental du Rhône est intervenue financièrement par le biais d'une subvention de 3 572 euros qui a été versée au profit de la commune.

A ce jour, la subvention départementale allouée et versée n'a pas été validée par le Conseil Municipal, il demande donc à l'assemblée de statuer :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- CONSTATE, à ce jour, l'exécution des travaux susvisés,
- ACCEPTE la subvention de 3 572 euros accordée par le Conseil Départemental du Rhône,
- CHARGE Monsieur le Maire de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération.

Monsieur le Maire fait part aux conseillers du très bon retour des habitants et des parents d'élèves sur ces travaux sécuritaires.

### **ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015 -décret n° 2015-939 du 30.07.2015 fixant les horaires de scrutin de 8 h à 18 h**

Monsieur le Maire fait part de la circulaire Préfectorale n° E-2015-33 rappelant le décret susvisé.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- VALIDE les horaires de scrutin fixé par le décret 2015-939 de 8 h à 18 h pour les élections régionales des 6 et 13 décembre prochain.

### **CIMETIERE : Columbarium - tarif par boîte (pour 2 urnes) - année 2015-2016**

Monsieur BLANCHON Frédéric dit avoir fait un sondage auprès des collectivités avoisinantes afin de connaître les tarifs communaux pratiqués.

Après étude de ces données, il dit qu'il est très difficile de faire une comparaison puisque chaque commune a fait l'acquisition de columbarium, tous différents les uns des autres et ne correspondant pas à celui commandé par Marcilly.

Après avoir pris connaissance des différentes délibérations transmises par les communes voisines, Monsieur le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir délibérer et se prononcer sur les tarifs à appliquer par boîte (contenant deux urnes), pour 2015 et 2016.

Le Conseil Municipal demande un temps de réflexion et le report de ce dossier au Conseil Municipal d'octobre.

### **FISCALITE DIRECTE LOCALE : étude des délibérations fiscales applicables en 2016 sur les modalités d'établissement des impôts directs locaux**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, est favorable à l'exonération de la contribution économique territoriale pour les entreprises nouvelles créées sur la commune de Marcilly. Une information sera transmise à la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées qui a la compétence requise.

### **AMENAGEMENT DES RYTHMES SCOLAIRES : Convention 2015/2016 entre la commune et Jany Leseur Escala**

Dans le cadre des activités périscolaires, récemment élargies par la réforme des rythmes scolaires introduite par le décret n° 2013-77 DU 24 JANVIER 2013, la collectivité a décidé, pour assurer certaines animations prévues tout au long de l'année scolaire, de faire appel à un intervenant extérieur, Madame Jany LESEUR ESCALA qui devra mettre en œuvre la conception et l'animation d'un module interactif de sensibilisation au Développement Durable, avec notamment des séances d'observation et de protection de l'environnement et des actions liées à la citoyenneté et solidarité.

Les interventions se dérouleront tous les lundis de 15 h à 16 h 30 pendant 36 semaines du calendrier scolaire.

Monsieur le Maire donne lecture du projet de convention pour l'année scolaire 2015/2016.

Après avoir pris connaissance de la convention et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **PREND NOTE** de la rémunération de l'intervenante à hauteur de 120 € TTC pour chaque séance de 1 h 30 ;
- **DIT** que les crédits seront prévus au Budget Principal de la commune en 2015 et en 2016 ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention qui prend effet à la date de sa signature et pour toute la durée de l'année scolaire 2015/2016.

### **INFORMATIONS DU CONSEIL SUR LES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE**

- 1- Signature d'une convention de mandat en date 16 juin 2015 entre la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées et la Commune de Marcilly d'Azergues pour la réalisation sous mandat de « l'aménagement du carrefour de la RD16E et de la route des Chères »

**Dont acte**

- 2- Signature d'une demande de subvention dans le cadre de la répartition du produit des amendes de police 2015 pour les travaux de signalisation horizontale et de signalisation verticale « route de Neuville »

Dont acte

- 3- Signature d'un certificat administratif modifiant la décision modificative n° 02 concernant la création de l'opération « construction d'un groupe scolaire » et des transferts de crédits

Dont acte

## **COMPTES-RENDUS RÉUNIONS INTERCOMMUNALITE - SYNDICATS - COMMISSIONS ET AUTRES**

### **\* Intercommunalité**

Néant

### **\* Syndicats**

**Syndicat Mixte du Beaujolais** : rendez-vous du 8 septembre 2015

Une rencontre est organisée ce soir à Villefranche par le Syndicat SMB concernant la restitution et la synthèse des travaux. Les élus de Marcilly réunis en conseil ne pourront pas représenter la commune.

### **\* Commissions communales**

#### **Commission « urbanisme » du 21 juillet 2015**

Trois dossiers de déclaration préalable ont été examinés :

##### Zone UC

M. BAESSA : Construction d'un abri de jardin et modification de la clôture

Accordé

##### Zone UA

M. MASSOUD Roger : Réfection du toit et de la charpente d'une remise comme à l'existant

Accordé

##### Zone UC

INDIVISION MARCOMIN : division de la parcelle

Accordé

#### **Commission « Risques Majeurs » du 21 juillet 2015**

Monsieur Frédéric BLANCHON explique la relance du plan de sauvegarde : la préparation du contenu et la composition de commission sont en cours d'étude, certaines personnes ressources seront sollicitées pour la prochaine réunion prévue le 29 septembre.

#### **Commission « voirie » du 07 septembre 2015**

Monsieur Frédéric BLANCHON explique que cette réunion a permis de finaliser le dossier « chemin des grandes terres » : cheminement piéton avec un revêtement en résine gravillonnaire, places de stationnement. Estimation des travaux 61 000 € au lieu

de 72 000 € initialement prévu. Début des travaux dernier week-end de septembre avec une fin prévue fin octobre.

Les travaux « route de Janzé » et « route des Chères » sont terminés.

Monsieur BLANCHON Frédéric fait part de la dangerosité sur le chemin de Janzé à cause de la pose de pierres sur l'accotement de la chaussée à la limite de la route. Monsieur le Maire reconnaît que ces rochers peuvent être dangereux mais ils se situent sur une propriété privée. Ce sujet a déjà évoqué en 2011 mais la mairie s'est dégagée de toute responsabilité par le biais d'un courrier recommandé adressé au propriétaire du terrain.

#### **\* Autres**

- Construction d'un groupe scolaire / autres bâtiments : points faits avec SEMCODA

##### \* Construction d'un groupe scolaire

Après avoir réuni les membres de la Bibliothèque le 26 août dernier, Monsieur le Maire dit organiser deux autres réunions, en septembre, en y associant :

- les membres de l'association « Croq & Jeux » et le corps enseignants.

A l'issue de ces trois réunions où chacun formulera ses remarques sur l'esquisse présentée, Monsieur le Maire précise qu'un conseil municipal sera organisé le 22 septembre prochain, à titre informel, afin de faire la synthèse des idées reçues et de finaliser ce dossier en phase d'avant-projet et de le valider le 1<sup>er</sup> octobre prochain, date à laquelle se réuniront maître d'ouvrage, maître d'œuvre et les membres des commissions communales.

##### \* Autres bâtiments : points faits avec SEMCODA

Après avoir fait le point avec la SEMCODA, Monsieur le Maire informe l'assemblée d'une réunion prévue avec tous les intervenants pour la configuration des immeubles en accession à la propriété, des appartements en location et ceux destinés aux professions libérales.

- Rendez-vous du 08/07/2015 avec M. GOUDET adjoint à la voirie à la commune de LISSIEU

Monsieur le Maire évoque les travaux situés « chemin du Roty » et dit qu'un accord est passé entre les deux communes. Un arrêté municipal sera pris pour refaire la route et pour la pose d'un panneau « STOP ».

- Brigades vertes : intervention faite en juillet et en prévision pour septembre

Monsieur TISOPULOT Patrick précise que les interventions faites par les « brigades vertes » sont satisfaisantes et qu'il est prévu un nouveau passage en

octobre pour finaliser le travail. Par contre, il souligne, avec regret, avoir constaté de nombreux déchets de toute nature déposés sur les chemins communaux.

- Procession du 6 septembre 2015 - courrier réponse au Père KREZEL

Une procession a eu lieu le 6 septembre à l'occasion du 70<sup>ème</sup> anniversaire de l'inauguration de la statue de la Madone. Monsieur le Maire dit avoir fait exécuter les travaux de peinture sur le monument la semaine avant l'évènement.

- Appel du 19 septembre pour toutes les communes de France « Communes, un patrimoine en danger »

Monsieur le Maire rappelle la décision prise par l'état concernant la diminution des dotations destinées aux communes, et informe les conseillers qu'une pétition nationale est lancée et que chaque mairie ouvrira ses portes, le samedi 19 septembre 2015 afin d'informer ses administrés de ces baisses de recettes communales. Une permanence sera tenue par Monsieur le Maire, en mairie, le 19 septembre prochain de 9 h 30 à 11 h.

Il demande à Monsieur BELET Georges de prévoir un article à ce sujet sur le prochain p'tit bulletin de la commune.

## **POUR INFORMATION**

- Prochaines réunions

\* Conseil Municipal : mardi 13 octobre à 20 h 30 , mardi 10 novembre à 20 h

\* Centre Communal d'Action Sociale : mardi 13 octobre à 19 h 30.

\* Commissions :

« Voirie » le 28 septembre à 18 h 30

« Risques Majeurs » le 29 septembre à 18 h 30

Mme GEOFFROY Marie-Jeanne rappelle la réunion de hameau « Nelly/les Bottières » prévue le vendredi 25 septembre à 18 h 30, devant l'entreprise SOLYEV.

Monsieur le Maire dit que la cérémonie CHAMPFORD se déroulera le vendredi 11 septembre à 18 h.